

Réf: Dossier 310822

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ GNEUPA EXPERTISES » en abrégé « SOGEX SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 1144, Ilot 47

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ GNEUPA EXPERTISES »

en abrégé « SOGEX SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

BTP, EXPLOITATION AGRICOLE, NETTOYAGE ,  
FABRICATION ET CONSTRUCTION BTCS, GESTION  
IMMOBILIÈRE ET COMMERCIAL ET DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social

:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 1144, Ilot 47

Dirigeant(s) M GNEUPA BAFFROU JOSEPH-PHILIPPE

(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04640      du      10/05/2024      au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe      n°27666/GTCA/RC/2024 du 10/05/2024

